

# Appliquer la loi Badinter dans la gestion des sinistres corporels

## Comprendre les mécanismes et prendre des mesures pertinentes

### COMPÉTENCES VISÉES

- Analyser les données du dossier pour comprendre les circonstances de l'évènement à l'origine du sinistre.
- Gérer les sinistres corporels (automobiles et hors automobiles).
- Intégrer la méthodologie d'indemnisation d'une victime.

### PROGRAMME

#### A. INTRODUCTION

- Données chiffrées (parc automobile, importance de la branche, sinistralité)

#### B. DE LA RESPONSABILITÉ DU FAIT DES CHOSES À LA LOI BADINTER

#### C. CONDITIONS D'APPLICATION DE LA LOI

1. Notion de véhicule terrestre à moteur et d'« outil »
2. Accident de la circulation : accident, lieu de circulation, communication d'un incendie, fait volontaire
3. Notion d'implication : distinction entre implication et imputabilité
4. Application géographique de la loi
5. Accidents du travail

#### D. FIXATION DU DROIT À INDEMNISATION

1. Victimes conducteurs : notion de conducteur, faute
2. Victimes non-conducteurs
3. Victimes par ricochet
4. Accidents complexes

#### E. EXERCICE DU DROIT À INDEMNISATION

1. Titulaire de l'action
2. Débiteur : le conducteur et le gardien
3. Garant : l'assureur
4. Garant à titre subsidiaire : le FGAO, les exceptions de garantie opposables

#### F. INDEMNISATION DES VICTIMES

1. Procédures d'offre
2. Transaction
3. Paiement
4. Sanctions pour l'assureur

#### G. RECOURS EN CONTRIBUTION

1. Entre véhicules impliqués
2. Contre tout autre tiers

#### H. ÉVOLUTION DE LA LOI BADINTER. CONCLUSIONS

### PUBLIC

- Chargés d'indemnisation chez les assureurs et courtiers
- Collaborateurs en charge du suivi des sinistres importants chez les réassureurs

### PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes AA017 - AL017

### POINTS FORTS

Chacune des parties du programme fait l'objet d'apports techniques. Pour les renforcer, le formateur s'appuie sur l'analyse des évolutions jurisprudentielles déterminantes de la loi de 1985. Les participants réalisent des exercices pratiques pour consolider leurs connaissances.

### FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance automobile, formateur expert de l'Ifpass.

### SESSION(S) 2022

Dates disponibles sur le site [www.ifpass.fr](http://www.ifpass.fr)

Session(s) continue(s)

### MÉTIERS VISÉS

05F - Gestion et indemnisation des sinistres standard et conventionnels, 05G - Gestion et indemnisation des sinistres complexes ou contentieux

### PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

### VALIDATION DES ACQUIS

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM...
- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation